

DIVERS

Promenade d'automne

Vous pouvez d'ores et déjà noter la date de la onzième promenade d'automne qui aura lieu dimanche le 12 octobre. De plus amples renseignements vous seront donnés dans le prochain numéro.

Don du sang

Un grand merci aux nombreux donneurs qui se sont déplacés malgré la chaleur pour donner leur sang. De nombreux jeunes se sont mobilisés, bravo à eux pour leur courage.

Divers

La mairie est fermée pour congés du 7 au 26 août 2025.

Merci à Rémy Klein et Maurice Kubler pour le nettoyage sur les hauteurs du village à l'étoile qui nous offre un magnifique panorama !



L'Etat-Civil

Décès :

Xavier Sonntag le 2 mai à Ste-Marie-Aux-Mines

Anniversaires :

Juillet

94 ans : Henri Ulrich

90 ans: Madeleine Allheilily née Hubrecht

Août

93 ans: Roland Reymann

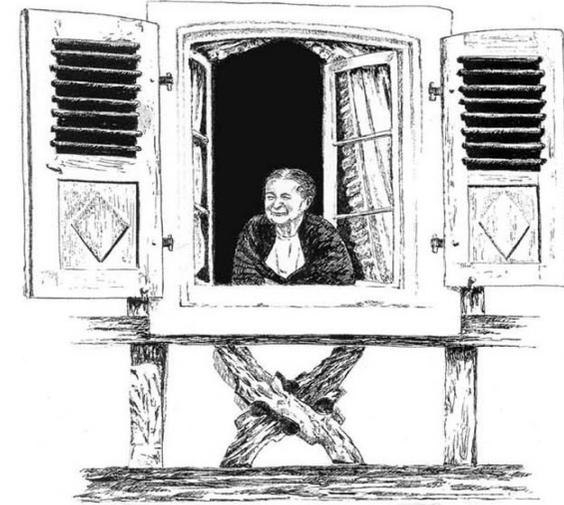
86 ans: Robert Burgholzer

86 ans : Anne-Marie Lejay

ALBÉ

Juillet Août 2025

N° 173



S'FANSCHTERGIGERLA

Juillet : « A la Sainte-Berthe, moissons ouvertes »

Août : « Beau temps à la Saint-Julien, promet abondance de biens. »

INFORMATIONS COMMUNALES

Arrêté municipal

Suite aux chiens qui divaguent dans le village et aux nombreuses plaintes de certains habitants, un arrêté municipal a été pris. Cet arrêté oblige tout propriétaire de chiens à **les tenir en laisse sur la voie publique** dans toutes les zones U de notre village. Ces zones couvrent l'ensemble des secteurs urbanisés du village.

Cimetière

Un compost a été mis en place du côté du parking du cimetière situé derrière le presbytère il y a maintenant un an. L'utilisation de la poubelle laissée en place contient malheureusement beaucoup de déchets verts, de terre et de pots cassés. Nous avons donc décidé de la supprimer, d'autant plus que son chargement dans la voiture pour la vider est compliqué. Nous vous prions de bien vouloir emporter tous les déchets non compostables afin de les mettre dans vos poubelles personnelles.

Ouvrier communal

Notre ouvrier communal Guy a fait valoir ses droits à la retraite au premier juillet. Nous lui souhaitons une très belle retraite et de profiter pleinement de cette nouvelle page de vie qui s'ouvre à lui. Un grand merci à lui pour le travail effectué durant toutes ces années.

Il est remplacé à temps partiel (20 heures/semaine) par Cédric, qui a pris ses fonctions en juin. Une entreprise extérieure « paysages Alexis Chavant » prendra en charge l'entretien des espaces verts.

Prorogation de la durée de validité des autorisations d'urbanisme

Afin d'aider les secteurs du logement et de la construction, le décret du 26 mai 2025 proroge la durée des autorisations d'urbanisme délivrées depuis le 1er janvier 2021.

Le décret s'applique aux autorisations d'urbanisme valides au 27 mai 2025. Sont concernés :

- les décisions de non-opposition à une déclaration préalable de travaux,
- les permis de construire, d'aménager, de démolir.

Ces autorisations sont prorogées pour 5 ans (au lieu de 3).

Lorsque le permis de construire délivré vaut autorisation d'exploitation commerciale, cette autorisation est prolongée de 2 ans.

Restriction d'eau

Nous sommes actuellement en restriction d'eau niveau alerte jusqu'au 31 octobre.

Il est entre autres interdit d'arroser les fleurs et le potager entre 10 et 18h, de remplir une piscine, laver la voiture ou nettoyer façades, cours ou toitures.

Des évolutions de restrictions étant possibles durant l'été, nous vous conseillons de rester vigilant et nous comptons sur vous pour économiser au mieux cette précieuse ressource.

Feux en forêt

Plusieurs tas de cendres provenant de feux récents ont été découverts ces dernières semaines dans la forêt communale. Le plus désolant, c'est les monceaux d'ordures retrouvés dans le feu voir photo ci-joint.

En cette période chaude et sèche, il est particulièrement irresponsable de « jouer avec le feu ». Nous espérons que ces pratiques ne se reproduisent plus car elles mettent en danger notre forêt voire le village.



Robinets cimetière.

La fontaine du village ne coule plus depuis plusieurs semaines. Elle prive d'eau les jardiniers qui avaient coutume de remplir leurs arrosoirs ou bidons à cet endroit. Il a été remarqué que certains font désormais le plein au robinet du cimetière. Ces robinets sont exclusivement réservés à l'arrosage des fleurs du cimetière et non pas pour les potagers des particuliers, car la facture d'eau est payée par la commune.

Stationnements gênants.

Le chauffeur de bus nous a signalé en mairie que la réalisation du demi-tour sur le croisement de la rue de Erlenbach-Albéville est à nouveau compliqué du fait que des voitures sont mal garées.

Nous appelons nos concitoyens à un peu plus de civisme, c'est pour nos enfants que le bus doit manœuvrer à cet endroit...